

## **Les nouveaux matériaux utilisés pour reconstruire une dent abîmée**

Une dent abîmée peut être reconstruite avec ce que l'on appelle une prothèse dentaire fixe.

Selon l'état de la dent il sera effectué :

- un inlay s'il faut remplacer une partie de la dent, un onlay qui est une couronne dentaire partielle
- une couronne dentaire, qui recouvre toute la dent et la consolide
- un bridge, lorsqu'il manque une ou plusieurs dents

Pendant très longtemps les matériaux de base du praticien et du prothésiste ont été les métaux. Le développement des céramiques dentaires permet d'utiliser des matériaux aptes à simuler l'aspect naturel des dents et supprime, dans un certain nombre de cas, les armatures métalliques.

### **Les inlays/onlays « esthétique »**

Il est possible maintenant de fabriquer des inlays et des onlays en résine composite ou en céramique, qui reproduisent de façon exacte la teinte et la forme de vos dents.

### **La couronne dentaire céramo-métallique**

Elle est composée d'une coque en métal recouverte d'une céramique de la même couleur que celle de la dent. Avec un long recul dans son utilisation on lui reconnaît une haute stabilité.

Elle présente un aspect un peu opaque. L'infrastructure métallique risque de transparaître au fil du temps du fait de la rétraction des gencives.

### **La couronne dentaire céramo-céramique**

Avec un noyau à base d'alumine ou de zircone, elle est recouverte d'une céramique cosmétique de la même couleur que celle de la dent. C'est donc une couronne dentaire sans métal. Sa composition, qui n'absorbe pas la lumière, permet de retrouver l'aspect translucide d'une dent naturelle.

#### **Spécificités :**

Sa très grande biocompatibilité et son importante résistance mécanique en font un matériau de choix.

Sa conception et sa fabrication font appel à des technologies très évoluées.

### **Taux de remboursement des reconstructions**

Le remboursement par l'Assurance maladie est de 70% de la base de remboursement appelée BR.

Le reste à charge dépend du contrat souscrit auprès de l'organisme complémentaire. N'hésitez pas à poser la question à votre Mutuelle avant de débiter les soins.

N.B. Les différences d'honoraires entre une couronne céramo-métallique et une couronne céramo-céramique sont

dues au protocole de fabrication plus complexe du tout céramique.

**A lire aussi :** [Les inlays et les onlays : une alternative au plombage](#) et [Les bridges](#)